

---

# Autour de la question de l'excellence<sup>1</sup>

---

Normand Séguin, directeur  
*Centre d'études québécoises*  
*Université du Québec à Trois-Rivières*

L'excellence, voilà une expression à la mode. Elle a pénétré un peu partout dans la société. Sa propagation, à la fois diffuse et rapide, symbolise l'état de vive concurrence qui marque de plus en plus l'évolution des pratiques sociales dans le monde contemporain. Le présent texte se veut une réflexion sur le contexte actuel du développement scientifique au sein du milieu universitaire québécois et plus particulièrement dans le grand secteur des sciences humaines et des sciences sociales. Nous tentons d'y saisir les répercussions des nouvelles stratégies de développement scientifique récemment mises de l'avant par le Fonds FCAR (Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche), le principal organisme québécois de financement de la recherche universitaire.

## **L'EXCELLENCE COMME ÉLÉMENT DU DISCOURS OFFICIEL SUR LE DÉVELOPPEMENT SCIENTIFIQUE**

L'introduction du terme excellence dans le discours officiel sur le développement scientifique revêt plusieurs sens. Nous en retiendrons trois ici. D'abord, le mot s'emploie comme argument de persuasion pour affirmer ce que l'on tient pour un état de fait, à savoir que la recherche universitaire québécoise est entrée, en dépit d'évidentes lacunes, dans un stade avancé de développement. Au-delà de cet

énoncé, l'expression traduit un objectif clair, soit d'assurer à la recherche québécoise les conditions favorables à des percées significatives et à la reconnaissance internationale. Enfin, le vocable est utilisé explicitement comme principe de sanction de la qualité des chercheurs et des actes de recherche dans un système d'évaluation par les pairs, c'est-à-dire comme principe de classement/déclassement des chercheurs. Cette forme de jugement et de reconnaissance est l'une des clés de la distinction universitaire, sans doute dans les faits la plus importante. En bref, par l'introduction du mot excellence dans le discours officiel, on veut signifier que la recherche universitaire au Québec est passée d'une situation de démarrage-rattrapage à l'échelle canadienne à une situation de compétitivité à l'échelle internationale.

Mais pour bien saisir tous les éléments du virage de l'appareil d'État en matière de développement scientifique, il nous faut d'abord prendre en considération le contexte particulier dans lequel celui-ci s'effectue au Québec. C'est sur un fond de crise des finances publiques que l'expression d'excellence a connu, puissions-nous dire, sa grande prospérité des dernières années. Comment reconduire les activités et produire plus de qualité avec un financement qui, traduit en besoins et en valeurs réels, s'est affaibli ? Telle est la grande question de la recherche universitaire québécoise au début des années 1990. Dans le contexte actuel des finances publiques, on peut dire que le discours officiel sur l'excellence est en quelque sorte la justification intellectuelle et morale du transfert d'une part importante, décisive est-il souhaité, des ressources consacrées à la recherche universitaire vers les chercheurs les mieux cotés et de préférence œuvrant dans des activités jugées prioritaires. Ce qui revient à vouloir créer au profit d'une élite une relative abondance dans une situation générale de rareté des ressources. Ainsi, le discours sur l'excellence est-il également un discours sur la rareté. Et ce discours a trouvé écho auprès des chercheurs les plus actifs qui y ont vu une voie pour échapper au manque de ressources financières et aussi pour s'affranchir dans une certaine mesure des contraintes et de l'étroitesse des structures universitaires. Car l'excellence reconnue est devenue garante non seulement de l'octroi de moyens, mais aussi d'une indispensable marge de manœuvre, en somme d'une certaine autonomie d'action au sein de l'université.

## LA RECHERCHE DANS DES RAPPORTS DE MARCHÉ

Ce qui aujourd'hui caractérise essentiellement l'organisation de la recherche universitaire au Québec, c'est son étroite imbrication dans ce que, sur un mode analogique, nous appellerons des rapports de marché. Puisqu'il importe de toujours garder à l'esprit la polysémie de ces rapports et la diversité de leurs effets sur le milieu scientifique, examinons d'abord certaines caractéristiques du marché subventionnel, lequel finalement n'est rien d'autre que la dynamique complexe qui assure la mobilisation continue des ressources financières disponibles pour la recherche, toutes formes (subventions, dotations, commandites et contrats) et toutes sources (publiques ou privées) confondues. Ce marché, qui a ses normes et ses arbitrages scientifiques mais aussi politiques et économiques, obéit à un ensemble complexe de régulations, lequel participe des ajustements qui s'opèrent dans la société globale. Or, cette dynamique pousse toujours plus avant vers l'internationalisation des pratiques scientifiques, et cela sous l'effet des fortes polarisations des moyens de production et de diffusion scientifiques qui s'exercent au niveau mondial. La prééminence des États-Unis est à cet égard manifeste. Cela dit, selon l'angle ou l'échelle d'observation que l'on adopte, l'évolution du marché subventionnel est caractérisée par des cycles plus ou moins longs d'expansion et de contraction des crédits disponibles ; à l'intérieur de ces cycles se dessinent avec plus ou moins de netteté des orientations nouvelles de la recherche et des changements d'équilibre quant à la redistribution des moyens financiers entre les différentes branches du savoir. De grandes disparités dans l'affectation des ressources financières influencent à la fois les coûts différentiels de la recherche d'une branche à l'autre, le niveau respectif de développement scientifique de ces branches, leur degré d'organisation et, élément très déterminant, l'importance stratégique reconnue à chacune d'entre elles dans la société civile et la sphère étatique. Entre le fondamental et l'appliqué, entre l'utile et le gratuit, des arbitrages édictent des priorités à l'intérieur même de chacune des branches du savoir. Tout cela évidemment échappe à l'initiative directe de l'individu chercheur engagé dans la course au financement, mais tend néanmoins à envelopper les procès de ses réalisations intellectuelles. En effet, le marché subventionnel ne se limite pas à définir des critères de qualité pour les productions

scientifiques dont il prend acte sous la forme synthétique de publications standardisées ; il tend aussi à imposer des critères de productivité par le recours à la notion du temps relatif de production (la fréquence des actes de recherche selon une durée déterminée). Et qui dit productivité dit discipline de travail (planification, régularité d'exécution, respect des échéances, etc.). Si bien que dans ses rapports avec le marché subventionnel, pour être jugé excellent, un chercheur, un groupe ou un centre de recherche doit faire preuve de performance. Cela étant, il y a lieu de réfléchir sur les contraintes que la notion de performance fait peser sur celle d'excellence. Nous y reviendrons plus loin. Qu'il suffise pour le moment de souligner que, dans les rapports de marché, l'expérience des sciences de laboratoire joue un rôle dominant dans ce processus de standardisation des pratiques.

Le Québec est un espace et un rouage subventionnels bien modestes, et à cause de cela est-il exposé directement à des contraintes externes qui pèsent lourdement sur ses propres conditions de développement scientifique. Dans l'espace québécois, le marché subventionnel intègre à des niveaux variables et encore imparfaitement les pratiques scientifiques. Le grand secteur des sciences humaines et des sciences sociales y participe à un degré moindre que le secteur des sciences de laboratoire. Une part non négligeable de sa production scientifique s'effectue en effet sans rapport direct avec le marché subventionnel, c'est-à-dire sans soutien financier officiel.

## **LE FONDS FCAR COMME AGENT DU DÉVELOPPEMENT SCIENTIFIQUE**

Depuis plusieurs années, le Fonds FCAR (antérieurement FCAC) s'est appliqué à susciter le regroupement des chercheurs au sein d'unités structurées de recherche : les équipes au premier niveau et les centres au second. Tout récemment, à la faveur d'une révision en profondeur de ses principaux programmes de subvention, il a réaffirmé sa volonté de consacrer l'essentiel de ses ressources disponibles au soutien de démarches collectives, à ses yeux la meilleure formule de développement de la recherche universitaire au Québec, compte tenu de sa fonction de complémentarité à l'égard des organismes

subventionnels fédéraux. Au cours des ans, l'action du Fonds FCAR a pour ainsi dire connu deux phases marquées chacune par un objectif particulier. Dans un premier temps, on a voulu faciliter l'insertion la plus large possible de la recherche québécoise dans le marché subventionnel. Ce faisant, le Fonds a contribué d'une manière décisive à la mise en place et au maintien de noyaux actifs de chercheurs dans presque toutes les branches du savoir. Puis, dans un deuxième temps, à cette stratégie de développement scientifique en largeur a succédé ces dernières années une stratégie de développement en profondeur qui, au nom de la quête de l'excellence, vise dorénavant à intensifier la participation des chercheurs qui offrent les meilleures perspectives de réussite scientifique. En somme, après le positionnement général des chercheurs, un effort de conquête de rangs et de places sur l'échiquier mondial de la recherche.

Le Fonds FCAR n'a pas été qu'une source parmi d'autres de financement de la recherche universitaire québécoise dans le grand secteur des sciences humaines et des sciences sociales. Son action a eu des effets jusque dans les modes mêmes de son organisation. À un tel point qu'il n'est pas exagéré d'avancer que c'est toute une culture organisationnelle du développement scientifique, fondée sur le regroupement des chercheurs, le partage des ressources et la poursuite d'objectifs communs, qui s'est graduellement affirmée dans les sciences humaines et sociales sous l'impulsion des stratégies de financement du Fonds FCAR. Bien sûr, celui-ci n'est pas l'unique agent de diffusion de cette nouvelle culture. Par ses subventions, le CRSHC (Conseil de recherches en sciences humaines du Canada) a joué un rôle majeur dans la transformation des conditions d'exercice du métier de chercheur, notamment en ce qui a trait au travail de collaboration. Mais il revient cependant au Fonds d'avoir été le principal catalyseur de cette nouvelle culture organisationnelle en raison de sa mission particulière auprès de l'université québécoise. À travers lui, les chercheurs, grâce à leurs nombreuses médiations, ont été des éléments actifs dans la définition des stratégies de l'organisme. En réalité, l'affirmation de cette culture organisationnelle tient essentiellement des transformations survenues au fil des ans dans les conditions de développement scientifique au sein des sciences humaines et sociales. D'un côté, une technicité sans cesse croissante et des possibilités nouvelles de traitement en masse des données, de l'autre, la

complémentarité et l'interpénétration des savoirs invitant à la collaboration et aux échanges interdisciplinaires, ces nouvelles conditions rendaient impérieux le recours à un financement externe important et continu. En même temps, le rapprochement des chercheurs dans des équipes poussait à une nouvelle organisation du travail scientifique sur des bases élargies et fermement structurées. En d'autres mots, le secteur était gagné par la nécessité de la division sociale du travail scientifique.

Cette nouvelle culture que s'appliquait à diffuser le Fonds FCAR a pénétré d'autant mieux le milieu universitaire que les établissements ont été amenés à la répandre au sein de leurs propres structures administratives par un processus de plus en plus explicite de reconnaissance, voire d'accréditation, des unités de regroupement de chercheurs. C'est là un des effets les plus marquants de la gestion unifiée du Fonds FCAR qui, par la volonté de l'État, intègre dans ses programmes de subvention la plupart des disciplines scientifiques, à l'exception, en fait, de la médecine. De la sorte, la politique du Fonds est définie pour l'ensemble des branches du savoir. Par le jeu de la représentation, les diverses disciplines sont amenées régulièrement à se côtoyer et à débattre dans des comités composites les orientations du Fonds et les éléments constitutifs de ses programmes. La nécessité de définir des principes et des cadres généraux pour l'ensemble des disciplines aura permis de rapprocher les sciences humaines et les sciences sociales de certaines pratiques que l'on retrouve dans les sciences de laboratoire, ce qui, nous semble-t-il, les aura aidées à mieux s'adapter aux régulations du marché subventionnel. Et sans doute ce dernier fait explique-t-il, en partie, la vigueur des chercheurs québécois dans les concours du CRSHC.

## **LA COMPLÉMENTARITÉ DU FONDS FCAR DANS L'AIDE À LA RECHERCHE**

Dans le cadre canadien du financement de la recherche universitaire, le Fonds FCAR ne peut guère prétendre qu'à une fonction de complémentarité, tant est grand l'écart qui sépare les moyens financiers qui lui sont attribués de ceux que reçoivent le CRSHC et le CRSNG (Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie).

Au fil des ans, on a cherché à mieux accorder la complémentarité du Fonds avec ses moyens et ses objectifs de développement scientifique. Avant la mise en place du programme « Équipes », la complémentarité du Fonds à l'égard des organismes subventionnaires fédéraux demeurait peu explicite quant aux modalités concrètes d'aide aux chercheurs, si l'on excepte, bien sûr, le cas des centres de recherche qui a donné lieu à une stratégie québécoise aussi ambitieuse qu'originale. Comme le Fonds encourageait le regroupement des forces en subventionnant des projets proprement dits, son financement de la recherche ne se distinguait pas fondamentalement de celui que pratiquait le CRSHC. Car dans les faits, nonobstant leurs objectifs respectifs, les deux organismes étaient appelés à soutenir des travaux de même nature, concurremment ou alternativement, selon la stratégie de financement adoptée par les chercheurs pour maintenir leurs activités de recherche. Le Fonds FCAR ayant choisi de promouvoir les efforts collectifs, la recherche individuelle devait être normalement financée par le CRSHC. Tout compte fait, c'est le sort réservé à la recherche individuelle qui marquait surtout la différence dans le financement accordé aux chercheurs par les deux organismes.

La question se pose différemment depuis l'établissement du nouveau programme « Soutien aux équipes de recherche », qui intensifie la relation de complémentarité entre les deux organismes et redéfinit le type d'appui qu'entend apporter le Fonds aux chercheurs. En offrant aux équipes une aide à l'infrastructure (personnel technique, fournitures, équipement, etc.), il veut agir plus efficacement encore sur la dynamique d'intégration des forces du milieu scientifique (chercheurs, étudiants, boursiers postdoctoraux) tout en améliorant substantiellement les conditions de la recherche dans les domaines offrant un haut potentiel de développement. Ses subventions sont complémentaires en ce sens qu'elles s'ajoutent aux crédits obtenus par les chercheurs auprès d'autres organismes pour la réalisation de leurs projets en tant que tels, notamment auprès du CRSHC qui est considéré comme le principal agent externe de sanction de la qualité scientifique. Il faut donc profiter déjà d'un financement pour décrocher une subvention du nouveau programme. De cette manière, les projets qui sont exclus du régime des subventions du Fonds FCAR, sauf en ce qui a trait aux jeunes chercheurs qui jouissent d'un traitement particulier à cet égard, sont pris en considération en tant

qu'éléments constitutifs de la programmation des équipes. C'est en définitive la démarche du groupe telle qu'elle est définie dans la programmation qui est l'objet du soutien financier du Fonds FCAR. Du point de vue québécois, cette particularité assigne au Fonds un rôle distinct de ceux des organismes fédéraux, la complémentarité se vérifiant à la fois dans les intentions et les modalités de soutien. Du moins est-ce ainsi que l'on pouvait se représenter la situation au moment de l'implantation du programme « Soutien aux équipes de recherche ».

Il faut prendre acte du sens nouveau que revêt le caractère collectif de la recherche tel qu'il est prôné par le Fonds. Avant la mise sur pied de son nouveau programme, l'effort collectif devait s'incarner dans un projet commun à réaliser dans un temps défini. Dans la situation actuelle, la dimension collective transcende les projets particuliers des chercheurs formant équipe ; elle s'exprime dans la démarche d'ensemble par laquelle s'opère le rapprochement des chercheurs et l'harmonisation de leurs travaux respectifs autour d'un thème ou d'un objet commun et d'objectifs généraux partagés. Les projets apparaissent alors comme autant de moyens mis en œuvre pour atteindre ces objectifs. Et les travaux se succédant, l'équipe assume un rôle d'antenne du savoir et d'agent de développement scientifique dans son domaine propre. Cette continuité souhaitée place d'emblée l'équipe dans une perspective de durée, eu égard à ses principales orientations.

En conséquence, dans le nouveau régime de soutien aux équipes du Fonds FCAR, les succès remportés dans les concours du CRSHC ont une influence déterminante sur le sort des chercheurs qui font appel au Fonds. Ce qui nous amène à soulever le problème de la mobilisation des chercheurs dans les programmes subventionnels.

## **LA MOBILISATION DES CHERCHEURS DANS LES PROGRAMMES SUBVENTIONNELS**

Il existe entre les sciences humaines et sociales, d'un côté, et les sciences de laboratoire, de l'autre, un écart structurel et de grande amplitude dans les taux de participation des professeurs aux program-



mes fédéraux de subvention à la recherche. À l'échelle du Canada, moins de 10 % des professeurs du premier secteur participent aux programmes du CRSHC, alors que près de 60 % des professeurs du second secteur reçoivent des fonds du CRSNG<sup>2</sup>. Cet écart est historique et trouve son explication dans les traditions, les pratiques et les coûts différentiels de la recherche d'un secteur à l'autre. Aujourd'hui, il traduit selon nous une représentation qui sans être devenue fausse s'accorde moins bien avec les conditions actuelles du métier de chercheur dans le grand secteur des sciences humaines et des sciences sociales. Car s'il fut un temps où il suffisait de peu de moyens à un grand nombre de professeurs de ce secteur pour mener à terme des productions scientifiques, cela est de moins en moins vrai aujourd'hui.

Il est difficile d'établir avec une certaine précision la taille vérifiable du bassin de chercheurs occupant le marché subventionnel dans le secteur des sciences humaines et des sciences sociales. Une minorité seulement des professeurs qu'il regroupe s'y retrouvent continûment, alors que par choix d'autres n'y accèdent que périodiquement ou n'y font qu'un passage éphémère. À la fin de l'ancien programme « Équipes », dans un contexte de sélection rigoureuse, on pouvait évaluer à près de cinq cents le nombre de chercheurs du secteur œuvrant dans les différents projets financés par le Fonds FCAR. Ajoutons à ce nombre les chercheurs qui, au même moment, étaient soutenus uniquement par le CRSHC : quelques dizaines ? une centaine ? davantage ? Nous ne saurions dire. Nous obtenons ainsi le taux de base de la mobilisation des chercheurs du secteur dans le régime subventionnel de soutien à la recherche universitaire. Compte tenu des pratiques et des habitus du milieu scientifique, compte tenu aussi des exigences de qualité et de réalisation imposées ces dernières années par les organismes subventionnaires, on peut avancer que ce taux de mobilisation constitue en soi un seuil, un plancher, en deçà duquel le système de recherche des sciences humaines et des sciences sociales s'atrophie.

Les universités font des efforts et en feront encore davantage pour accroître la participation des sciences humaines et des sciences sociales au marché subventionnel. Si au cours des prochaines années, quel qu'il soit, le nombre de chercheurs du secteur œuvrant au

moyen des subventions du Fonds FCAR et du CRSHC n'est pas ajusté à cette tendance, c'est la potentialité de ce secteur comme corps social qui risque d'en souffrir cruellement. Une sélection accrue se traduirait en effet par la mise à l'écart des programmes d'un nombre significatif de chercheurs de bonne qualité. Selon un schéma malthusien, des chercheurs de mieux en mieux aguerris et de surcroît plus nombreux à vouloir s'intégrer au marché subventionnel pourraient être obligés de se partager une assiette de ressources qui ne varie pas. D'où le renforcement des critères d'exclusion et la multiplication des « accidents subventionnels » perturbant la carrière scientifique. D'où en définitive l'aggravation du problème déjà préoccupant de la sous-mobilisation des effectifs de la recherche. En ce sens, la promotion trop énergique de l'excellence, tant du côté du Fonds FCAR que de celui du CRSHC, risque d'engendrer de sérieux malaises au sein du grand secteur des sciences humaines et des sciences sociales. Plus on aura tendance à élever les obstacles à l'octroi de subventions, plus la situation paraîtra intolérable dans la perspective plus large du développement du milieu scientifique. Il faut ardemment souhaiter que la promotion de l'excellence ne serve pas de légitimation à de nouvelles restrictions financières aux effets déstabilisateurs. Cette grave question, évidemment, renvoie aux autorités politiques dont dépend l'allocation des ressources.

Alors que les tendances du milieu scientifique exigeraient qu'on s'applique à réduire l'écart qui sépare les taux de mobilisation des chercheurs soutenus par le CRSHC et le CRSNG, on en est à se demander si l'avenir permettra seulement le maintien du niveau atteint à la fin des années 1980. Comment le milieu pourra-t-il continuer à assurer une présence active dans les principaux champs du savoir, renouveler avec un minimum d'harmonie ses forces et poursuivre sur ses lancées ? Voilà une première grande question. Sans un objectif défini quant au nombre de chercheurs profitant d'un soutien financier et au taux de participation des professeurs à la recherche subventionnée, sans un ajustement conséquent des crédits affectés à la recherche, les meilleures stratégies d'appui au développement des sciences humaines et des sciences sociales portent en elles la menace d'effets pervers inquiétants.

## LES FORMES DE LA RECHERCHE

Collective, individuelle, subventionnée, non subventionnée, la recherche revêt plusieurs formes que l'on oppose parfois sans trop de discernement. Distinguons-les sommairement en dissipant, si besoin est, quelques méprises. La démarche collective est une tentative de convergence et d'harmonisation d'efforts singuliers. Elle peut naître de travaux rigoureusement intégrés et menés conjointement par des chercheurs. C'est le cas du projet commun caractérisé par l'unité d'exécution. Elle peut découler aussi d'une association moins organisée de chercheurs où des objectifs communs sont atteints par la réalisation de projets particuliers en interrelation quant à leur finalité. C'est le cas du groupe en tant que structure de recherche, caractérisée non par l'unité d'exécution mais par la concertation des efforts. Distincte, soit, la démarche collective n'est donc pas la négation de la démarche individuelle qu'elle doit tendre toujours à incorporer en ménageant des interconnexions entre les chercheurs. L'analyse de la dynamique de la recherche montre que la démarche individuelle est la sève de la démarche collective, et ce de deux manières : d'abord comme phase nécessaire d'expérimentation préalable à l'engagement dans des activités de collaboration, ensuite comme assise des stratégies de groupes. En d'autres mots, le maintien et le renouvellement des groupes et de leur thématique de recherche sont conditionnés par la vitalité des démarches individuelles.

La situation appelle-t-elle un commentaire sur l'individualisme, une étiquette que d'aucuns accolent à la démarche individuelle telle qu'elle est menée dans le secteur des sciences humaines et des sciences sociales ? Faux problème que celui-là. Comme ailleurs dans les sciences de laboratoire, la démarche individuelle y renvoie au rapport premier du chercheur à son objet. L'individualisme exprime plutôt un trait de comportement, une préférence dans les modes d'action au sein de l'écologie scientifique. Il est la manifestation d'une distance voulue par rapport au travail et aux responsabilités de groupe. D'aucune manière la démarche individuelle n'est réductible à l'individualisme universitaire. Si des recherches menées individuellement en portent le sceau, d'autres s'en distinguent nettement. C'est avant tout une question d'attitude de la part du chercheur.

Posons maintenant la question de la recherche subventionnée en regard de la recherche non subventionnée. Ce qui distingue ces deux formes, c'est tout l'appareil normatif explicite et la sanction administrative qui entourent la démarche du chercheur dans la première et qui sont absents dans la seconde. Dans le plein sens du mot, la recherche non subventionnée est gratuite, c'est-à-dire libre de toute contrainte quant à l'objet étudié, aux objectifs de la démarche, à la durée des travaux, à la nature, au nombre et à la fréquence des productions écrites. C'est l'un des lieux de la tradition humaniste où s'expriment des visions du monde et où se définit une distance critique à l'égard des pratiques de la société. Un lieu où la quête de sens l'emporte sur la nécessité de produire de nouvelles connaissances. Mais, ici encore, on ne saurait établir un rapport trop étroit entre la recherche non subventionnée et la tradition humaniste, une part seulement de la production scientifique non subventionnée étant d'inspiration humaniste. En outre, comme l'expérience l'atteste, la recherche subventionnée n'est pas non plus inconciliable avec une position humaniste.

Qu'est-ce que la recherche à la limite ? Plus qu'une mobilisation de moyens, elle est avant tout une démarche. Et c'est la production écrite qui en scelle l'acte. À cause de la nature des objets étudiés et des différents modes d'approche et d'investigation qui peuvent être mis de l'avant dans les sciences humaines et sociales, la question du rapport du chercheur avec les moyens matériels de production scientifique se pose d'une manière infiniment variable. Il en est tout autrement dans les sciences de laboratoire où l'instrumentation joue d'emblée un rôle déterminant dans l'ensemble des activités scientifiques. Au cours de leur carrière, s'ils le désirent, les chercheurs du secteur des sciences humaines et des sciences sociales peuvent tour à tour, ou en même temps comme il arrive souvent, mener des recherches avec et sans subvention, seul et en collaboration. Voilà une importante caractéristique que l'on ne doit jamais perdre de vue.

Au fil des ans, avec les régulations du marché subventionnel s'est façonné dans le secteur des sciences humaines et des sciences sociales un modèle de chercheur chef d'entreprise et performant. Ce modèle tend de plus en plus aujourd'hui à s'imposer comme référence principale dans tout le processus de valorisation du corps

professoral. Non pas cependant sans éveiller des craintes dans l'esprit de ceux pour qui le temps de production d'une œuvre est chose relative, pour qui encore l'excellence ne peut avoir de rapport direct avec le nombre des publications et des subventions, et pour qui enfin la division sociale du travail et la discipline de groupe ne sont pas en soi une garantie de la maturation de l'esprit. Si l'on s'accorde pour dire qu'il faut être excellent pour « performer », on n'en pense pas moins que le secteur des sciences humaines et des sciences sociales compte aussi de bons et d'excellents esprits qui n'ont rien des bêtes de performance. Et on en conclut que les exigences subventionnelles finissent inmanquablement par introduire une distorsion entre la notion d'excellence comme principe de reconnaissance de la qualité et celle de performance comme indice de la productivité et du cumul des réussites.

Il n'est pas aisé de tenir en un équilibre harmonieux un idéal de qualité et un objectif de performance. À doses modérées, les normes de performance stimulent les efforts intellectuels et favorisent la régularité du rythme des productions. À très fortes doses, elles font une pression telle sur les chercheurs qu'elles finissent par nuire à leur action en les exposant aux risques que comporte la multiplication excessive des réalisations. Cela devient alors contre-productif et menace même l'originalité intrinsèque des actes de recherche pris isolément. Mais il y a plus encore : poussées trop loin, les exigences de performance pervertissent le processus de reconnaissance de la qualité des chercheurs en devenant l'arme bureaucratique de leur déclasserement, donc de leur dévalorisation relative. Or les risques de cette perversion, on le constate, sont inversement proportionnels à la disponibilité des moyens financiers pour la recherche. Et le prix en est la démobilisation morale plus ou moins accusée d'une partie des effectifs scientifiques. Étant donné le paysage très différencié des conditions d'exercice de la recherche dans les sciences humaines et sociales, ce secteur est plus exposé à ces dangers que le secteur des sciences de laboratoire. Surtout si l'on persiste trop à rapprocher les principes de contrôle de ce secteur des modèles normatifs qui régissent le régime subventionnel du second secteur dont les travaux se prêtent davantage à la segmentation. Une modalité d'action qui, doublée de la standardisation des publications, permet un rythme régulier d'actes

de recherche et place ceux-ci dans un registre élevé d'indices de productivité. C'est tout le problème du statut des publications scientifiques, dont l'éventail est varié dans les sciences humaines et sociales, qu'il faudrait poser ici.

## LA PLACE DE LA RECHERCHE COLLECTIVE

Ces distinctions faites, le moment est venu d'avancer quelques idées sur la place de la démarche collective comme mode de développement dans le contexte québécois. Elles serviront en quelque sorte de conclusion à cette réflexion sur la question de l'excellence.

L'Université doit favoriser un développement aussi équilibré que possible de la recherche dans l'ensemble des branches du savoir. C'est du moins le sens de sa mission. Or, les forces publiques et privées qui de l'extérieur soutiennent financièrement ce développement sont mues par des motifs variés et, de plus, agissent de façon dispersée et avec une puissance inégale. Comment alors atteindre à un certain équilibre fonctionnel au service d'une vision sociétale de la mission de recherche ? Question troublante à laquelle nous n'allons pas hasarder une réponse qui ne pourrait être que prématurée. Nous nous en tiendrons seulement à quelques points de vue que nous limiterons encore au cas des sciences humaines et des sciences sociales, l'objet de notre propos.

Dans ce secteur, les deux organismes subventionnaires principaux, le Fonds FCAR et le CRSHC, ont des actions qui demeurent imparfaitement harmonisées et synchronisées, en raison de leur autonomie respective qui tient à la dualité des compétences gouvernementales dans le système politique canadien. Pourvu de moyens financiers limités, contraint de définir ses actions en tenant compte des politiques des organismes fédéraux, le Fonds FCAR dispose d'une étroite marge de manœuvre. Soit. Néanmoins, c'est sur les crédits limités de celui-ci qu'il nous faut compter pour tenter d'ajuster au mieux le profil général du financement de la recherche à la situation québécoise. En cela, le Fonds intervient comme une sorte de mécanisme régulateur, un agent organique qui tente d'infléchir dans un sens ou dans l'autre certaines réalités du milieu scientifique. Or, l'un

des grands défis de cette fonction d'ajustement est d'arriver à la bonne mesure qu'il faut donner au soutien des démarches collectives par rapport à celui qui est accordé aux démarches individuelles.

Encourager la recherche de qualité par le truchement d'unités structurées est une stratégie nécessaire pour les sciences humaines et sociales comme pour les sciences de laboratoire. Elle constitue une réponse à des besoins particuliers dans une communauté scientifique très peu nombreuse où la concertation des efforts est devenue impérative. Mais toute stratégie est menacée par les contradictions qu'elle ne peut manquer d'engendrer. Aussi, cette réponse ne demeurera-t-elle valable qu'à certaines conditions. À condition d'abord que le schéma québécois de complémentarité défini à l'égard du CRSHC garde sa pertinence, c'est-à-dire que la recherche individuelle de qualité y maintienne le taux de succès souhaité, en gros celui qui a été atteint à la fin des années 1980, et que son appui aux démarches collectives continue de se distinguer des stratégies de l'organisme fédéral. À condition aussi d'éviter un écueil où pourrait conduire une politique trop ambitieuse de promotion de l'excellence : celui d'en faire la sanction de l'exception, laquelle par définition ne peut être le fait que d'un petit nombre parmi la communauté des chercheurs. Il existe une relation tensionnelle entre la norme de qualité et le taux de mobilisation des chercheurs, et il faut chercher à l'assumer en fonction du développement du corps social de la recherche. En clair, cela signifie que le Fonds doit œuvrer au maintien d'un taux suffisant de chercheurs dans ses programmes pour entretenir la dynamique du système de recherche dans les sciences humaines et sociales. Le taux de participation atteint à la fin de l'ancien programme « Équipes » est à cet égard une norme capitale.

Il n'est pas déshonorant d'apporter des corrections à un plan d'action. Bien au contraire. Cela démontre simplement la volonté d'avoir prise sur la dynamique du changement. L'avenir assurera-t-il à la recherche individuelle une vitalité suffisante dans le secteur des sciences humaines et des sciences sociales ? Sans pour autant renoncer à ses objectifs de soutien de la recherche collective, le Fonds pourrait se trouver justifié d'adopter une politique particulière à l'égard de la recherche individuelle dans ce secteur si l'on devait y constater une détérioration des taux de participation. Des ajustements pourraient

être envisagés, cette fois à l'intérieur du programme « Équipes ». Le soutien à l'infrastructure représente un outil exceptionnel pour stimuler le rapprochement des chercheurs dans les sciences humaines et sociales. Il peut être le véhicule qui permet d'associer à des chercheurs performants d'autres chercheurs de qualité reconnue – là-dessus pas de compromis – mais dont la carrière n'est pas pour autant jalonnée d'importantes subventions et de multiples réalisations. En évitant les méthodes radicales d'exclusion de ces chercheurs, on aiderait le milieu à intensifier en son sein les interconnexions souhaitées et on donnerait une impulsion encore plus vive à la concertation des efforts. D'autres ajustements sont envisageables, mais ils ne seront pas abordés ici. D'aucuns peuvent se demander sur quelle base justifier cette adaptation au profit des sciences humaines et des sciences sociales. En vertu, répondra-t-on alors, de l'inégalité des conditions d'intégration au marché subventionnel (taux inférieur de participation au régime subventionnel, disponibilité moindre de ressources), laquelle défavorise ce secteur dans la course à obstacles qu'est le financement de la recherche. Si la recherche québécoise réussit mieux dans les concours du CRSHC que dans ceux du CRSNG, il n'empêche que le système de recherche des sciences humaines et sociales demeure beaucoup plus fragile que celui des sciences de laboratoire.

Le Fonds FCAR joue un rôle très important dans le développement de la recherche au Québec en dépit des frustrations inévitables qu'il suscite. La question est maintenant de savoir si l'État lui donnera les moyens nécessaires pour agir comme une force régulatrice des tendances du système de recherche et pour dispenser un solide appui au développement scientifique par l'entremise de ses programmes. Voilà bien un problème de société. Et voilà pourquoi il importe que le Fonds, à la lumière des situations vécues, tente constamment d'établir le meilleur équilibre entre les différentes orientations qu'il imprime dans le milieu scientifique. Jusqu'où, par exemple, pousser le soutien des centres ? La réponse à cette question relève d'une problématique générale de la recherche qui demande périodiquement à être réactualisée. Ici encore on aurait sans doute avantage à définir des modalités qui sans mettre à mal les intentions et les politiques générales refléteraient mieux le contexte des sciences humaines et des sciences sociales.



Il convient que nous terminions ce texte par quelques observations sur l'Université. Celle-ci doit composer avec les forces externes qui assurent l'essentiel du financement de la recherche. Toutefois, a-t-il été précisé, elle n'en conserve pas moins une responsabilité d'équilibre interne, même si pour ce faire elle ne dispose que de peu de moyens. Or, dans sa mouvance, elle arrive difficilement à penser globalement ses actions de soutien à la recherche. Les besoins sont si grands que pour se tirer de cet embarras elle tend à choisir l'efficacité, d'où sa faveur pour les normes de performance. À l'instar des forces externes qui agissent sur elle, ses propres agents ont eux aussi tendance à intervenir à l'intérieur de manière dispersée. Et domine le souci de mieux coordonner le potentiel scientifique aux sources de financement. Ce faisant, l'Université intériorise dans ses propres structures les modèles dominants que véhicule le financement externe.

Il ne faut pas voir dans ces propos un jugement global sur les interventions de l'Université en matière de recherche, cela serait trop injuste. Ce serait surtout écarter nombre d'efforts et de réussites qui méritent une pleine considération. On y verra plutôt un appel pressant à une mûre réflexion sur la plénitude de sa mission dans le développement scientifique. Dans la situation actuelle, et ce pour plusieurs raisons, les interventions de l'Université ont nettement plus de consistance dans le secteur des sciences de laboratoire que dans celui des sciences humaines et sociales. Il est urgent qu'elle définisse pour celui-ci des avenues de reconnaissance et de soutien qui en reflètent les divers modes de réalisation de la condition d'intellectuel. Recherche non subventionnée, recherche subventionnée, recherche individuelle, recherche collective, ce n'est pas par décret qu'on définira leur place dans l'Université de demain. L'établissement des points d'équilibre passe par un examen en profondeur de l'ensemble des dynamismes du développement scientifique en milieu universitaire.

Mais, on en convient aisément, ce n'est pas qu'une simple question de gestion. Pour qu'elle puisse assumer convenablement ses propres différences en matière de développement scientifique, l'Université doit pouvoir surmonter certains obstacles, deux en particulier dont il ne faut pas sous-estimer l'importance. Le premier, c'est son mode actuel de financement qui place sa fonction de soutien de

la recherche dans un impitoyable étau. Il faut que l'État lui accorde une plus grande marge financière pour le soutien de la recherche. Le second obstacle, c'est celui des attitudes du milieu universitaire lui-même. Lieu de différences multiples, l'Université est aussi un lieu de discours et d'actions discordantes. Une nouvelle cohérence n'est envisageable que si au-delà des urgences de la vie quotidienne et des intérêts particuliers subsiste la tolérance de l'autre.

Penser l'Université, c'est en examiner tout le corps social. Avouons que nous en connaissons mal les ressorts en tant que système. Agent de la reproduction sociale du milieu scientifique et creuset des dynamismes de la recherche, l'Université se prête aussi à divers rôles dans la société globale où elle se projette. Comment se nouent et évoluent ses rapports avec les appareils d'État et les agents de la société civile ? Comment évoluent ses rapports internes au milieu de ses propres structures et de ses pouvoirs que l'on découvre polymorphes et hiérarchisés ? À quand en somme une sociologie de l'organisation de l'Université québécoise, de ses médiations et de ses modes de représentation ? À quand aussi une sociologie de l'intellectuel et du chercheur universitaire québécois ? Isolé, ce dernier subit les régulations du marché subventionnel, mais lorsqu'il est réinséré dans sa collectivité il retrouve son autonomie d'action dans les arbitrages scientifiques et les canaux internes et externes de représentation et de médiation du monde universitaire. Il faut étudier cette puissance collective des chercheurs dans tout le schéma des relations qui s'ouvrent à leur influence, l'analyser comme l'expression d'un milieu à la fois hiérarchisé et fragmenté, capable de convergence, de divergence et de division. Les politiques de développement scientifique mises de l'avant par les organismes subventionnaires et les établissements universitaires essaient de rendre raison de forces qui sourdent des milieux de la recherche. C'est pourquoi les professeurs ne peuvent faire l'économie de cette réflexion sur eux-mêmes. La quête de l'excellence au sens le plus noble en dépend. Et l'enjeu est crucial pour le secteur des sciences humaines et des sciences sociales qui défend plus ou moins bien ses particularités et ses différences dans son environnement intime qu'est l'Université.



## Notes

1. Ce texte fait suite à deux autres textes de l'auteur parus précédemment et portant sur la recherche même : « Les centres de recherche comme instrument d'intégration de la recherche », *Les centres de recherche universitaires en sciences humaines* (conférence de mars 1987), ouvrage publié par les Presses de l'Université d'Ottawa pour la Fédération canadienne des sciences sociales, Ottawa, 1988, p. 26-32 ; « Vie des centres de recherche : propos d'un ex-président du Comité des centres de recherche du Fonds FCAR (Québec) », *Culture et développement régional*, colloque de l'Association des études canadiennes, Winnipeg, 1986, publié dans *Canadian Issues / Thèmes canadiens*, IX (1988), p. 215-220.
2. D'après le bulletin de l'automne 1989 de la Fédération canadienne des études humaines, 12, 2.